

Calendrier de collecte

Distribution

Les calendriers de collecte sont en cours de distribution dans toutes les boîtes aux lettres.

Un stock sera à disposition des élus pour leur mairie, lors 1^{er} comité syndical en 2021.

Ils sont également à télécharger sur le site internet : www.sictom-region-auneau.com, dans l'onglet « Ma commune ».

Collecte sélective, semaine paire ou impaire ?

Ce débat est clos !

Nous ne parlons plus de semaine paire ou impaire, afin d'éviter les décalages lors des années bissextiles. La collecte sélective a lieu tous les 15 jours.

En raison de la 53^{ème} semaine cette année, cela entraîne un changement des semaines pour 2021. Mais le délai de 15 jours entre deux collectes sélectives est ainsi respecté.

Communes nouvelles

Comme depuis le début du marché de collecte, les tournées ne prennent pas en compte les nouvelles limites administratives, mais sont faites en fonction des tonnages collectés.

Ainsi, ORLU n'est pas collecté en même temps que GOMMERVILLE, tout comme les anciennes communes d'EOLE EN BEAUCE, LES VILLAGES VOVEENS et JANVILLE-EN-BEAUCE qui ne sont pas toutes collectées les mêmes jours.

Étrennes

En raison du contexte sanitaire, les ripeurs ont l'interdiction de faire les étrennes pendant le confinement : leur attestation de déplacement professionnel ne peut pas être utilisée pour cette activité. Lorsque le confinement sera terminé, les ripeurs décideront eux-mêmes de passer ou non pour les étrennes.

Pour rappel, ne rien donner aux étrennes n'influe pas sur la qualité du service de collecte.

Incivilités

Nous constatons une recrudescence des incivilités en matière de déchets.

Plusieurs administrés nous ont contactés pour des bacs de tri non vidés. Bien que les consignes de tri soient respectées, ils retrouvent dans leurs bacs des déchets qui ne leur appartiennent pas, notamment des masques.

Il convient donc rappeler à tous de jeter les masques, au mieux dans les poubelles publiques, sinon dans une poubelle d'ordures ménagères.

Sortie des bacs

Respect des horaires

Les administrés ont pris l'habitude de sortir leurs bacs peu avant le passage de la benne. Sauf que les consignes communiquées sont de sortir le bac d'ordures ménagères la veille au soir et le bac de tri avant 10h00 le jour de la collecte.

Position du bac

Pour faciliter la préhension du bac par les ripeurs, il est préférable de mettre les poignées côté route.